



DÉPARTEMENT

QSE²

(Qualité, Sécurité, Environnement et Énergie)

ENVIRONNEMENT TECHNIQUE

Le département QSE² agit dans le domaine des établissements classés en élaborant des dossiers de demande d'autorisation ainsi que les autres documents liés aux exigences légales des établissements classés (déchets, impact sur l'environnement, acoustique). Nous proposons également une veille réglementaire et vous accompagnons avec un conseil et une analyse de votre projet par rapport à la conformité réglementaire.



La direction du département est assurée par :



Carine KOLBER
Ingénieur Environnement
Directrice de Département
Tél. : (+352) 30 61 61-250
carine.kolber@simon-christiansen.lu



Samuel MAJERUS
Ingénieur diplômé
Directeur de Département
Tél. : (+352) 30 61 61-247
samuel.majerus@simon-christiansen.lu



Simon-Christiansen & Associés
Ingénieurs-Conseils S.A.

Les prestations

- Dossier de demande d'autorisation d'exploitation (Commodo-Incommodo)
- Mises en conformité dans le domaine des établissements classés
- État des lieux, plan d'actions, suivi de la levée des non-conformités
- Inspections IED (émissions industrielles)
- Due Diligence technique
- Évaluation des incidences sur l'environnement (EIE)
- Évaluation des aspects et impacts environnementaux
- Étude d'impact acoustique (phase travaux et exploitation)
- Plan de Prévention et de Gestion des Déchets (PPGD)
- Inventaire des déchets en cas de démolition
- Rapport annuel des déchets
- Veille réglementaire, listing des obligations, évaluation de la conformité
- Assistance système de management environnemental (SME)
- Actions de sensibilisation (minutes environnement)
- Accompagnement labels (ESR et SuperDrecksKëscht) et certifications (ISO 14001)



La force d'un groupe pour vous
accompagner tout au long de votre projet...

